

Harmonie municipale

## Le bureau reconduit



Vendredi 26 septembre, les membres de l'harmonie ont tenu leur assemblée générale à la Maison de la Clairière, salle de répétition.

La municipalité était représentée par le passage de Mme Kundig Dominique, adjointe à la culture, ainsi que la présence de Mme Perreau Françoise, conseillère municipale et musicienne.

Mlle Perret Marie-Hélène, présidente, après vérification du quorum, souhaite la bienvenue à tous les participants et ouvre la séance afin de traiter les différents points de l'ordre du jour.

Lecture est faite par M. Legrain Olivier, du procès verbal de l'AG de 2002-2003 (secrétaire). Rapport moral et d'activités expliqués par la présidente. Rapport financier analysé avec précision par Mme J.-P. Lagarde, trésorier.

Tous ces points de l'ordre du jour sont adoptés à l'unanimité par les membres présents.

Après avoir remercié les membres du bureau, le directeur

(M. Alain Bonnet), musiciens (iennes) enfin tous ceux qui œuvrent pour un développement harmonieux de la société, la présidente poursuit la séance par l'annonce de projets à venir très nombreux.

Mettons aussi à l'honneur les nouveaux musiciens fraîchement associés au sein de l'harmonie : Mme Odile Bailly, clarinette, M. Jean Trano, contrebasse, et M. Dominique Durand, trompette.

Les portes sont ouvertes à tous nouveaux postulants.

Le conseil d'administration reconduit à leur poste les membres du bureau : Mlle M.-H. Perret, présidente, Mme Carton, vice-présidente, M. J.-P. Lagarde, trésorier, M. R. Martin, trésorier adjoint, M. O. Legrain, secrétaire, Mme F. Perreau, secrétaire adjointe.

Les séances levées, la soirée se poursuit dans une ambiance amicale, conviviale autour d'une pizza partie fort réussie.